

Etterbeek, le 24 février 2023

Concerne : Fermeture des jardins de Fontenay-sous-Bois entre 9h et 12h en semaine durant le congé de détente (Carnaval)

Madame, Monsieur,

Comme vous l'aurez peut-être constaté, les jardins de Fontenay-sous-Bois sont depuis le 20 février dernier fermés au public tous les jours de semaine entre 9h et midi. Cette situation fait suite à une décision du collège des bourgmestre et échevins qui s'inscrit dans le cadre des stages organisés par la commune durant le congé de détente (Carnaval). Elle sera donc maintenue jusqu'au vendredi 03 mars prochain inclus et sera par ailleurs répétée lors de chaque période de vacances scolaires encore à venir en 2023.

Concrètement, cette mesure a pour objectif de permettre aux activités ne pouvant avoir lieu en intérieur faute d'espace suffisant de se dérouler dans des conditions optimales et de garantir la sécurité des enfants qui y participent, parmi lesquels figurent des tout-petits. Les deux entrées du parc (côté rue des Champs et rue Général Fivé) sont concernées. Un gardien de la paix chargé entre autres de l'ouverture et de la fermeture des grilles est dans tous les cas présent chaque jour sur place pour répondre à vos éventuelles questions.

Nous sommes bien évidemment conscients que certains habitants souhaiteraient que les jardins de Fontenay-sous-Bois restent accessibles à ce moment-là. C'est d'ailleurs dans ce souci que le bourgmestre Vincent De Wolf a personnellement insisté auprès des services compétents afin que cette mesure ait un impact minimum sur le public et les riverains. Pour cette raison, les heures de fermeture du parc ont été réduites à leur maximum (3h/jour en semaine seulement) et concentrées au moment où il est le moins fréquentés (le matin).

Nous profitons par ailleurs de ce courrier pour vous signaler que dès l'année prochaine, cette situation ne devrait plus se représenter puisque la plupart des stages seront alors à nouveau organisés dans l'enceinte du complexe scolaire du Paradis des Enfants (avenue Commandant Lothaire / rue Baron de Castro), dont les travaux actuellement en cours devraient être terminés.

En vous remerciant pour votre compréhension et votre collaboration, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance :

La secrétaire communale,
Annick Petit

Le bourgmestre,
Vincent De Wolf